



Ouagadougou, le **06 FEV 2026**

DIRECTION DES BOURSES D'ETUDES

N°2026 **0013** MESRI/SG/DGCOB/DBE

# **COMMUNIQUE**

## **1 Appel à candidature**

---

Le Ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation porte à la connaissance des **étudiants des universités publiques du Burkina Faso, en situation particulièrement difficile** que l'État burkinabè offre des **bourses d'indigence pour des études des cycles Master ou d'Ingéniorat au titre de l'année académique 2025-2026.**

Par étudiant en situation particulièrement difficile, il faut entendre un étudiant dans une au moins des situations suivantes :

- un étudiant vivant avec un handicap ;
- un étudiant affecté par la situation sécuritaire ;
- un étudiant affecté par une autre situation sociale.

## **2 Conditions de candidature**

---

Tout étudiant inscrit dans une université publique du Burkina Faso et remplissant les conditions suivantes est autorisé à faire acte de candidature :

- être de nationalité burkinabè ;
- **ne pas être déjà salarié du public ou du privé ;**
- **ne pas être âgé de plus de 27 ans révolus au 31 décembre 2026** pour la première année de Master ou première année d'Ingéniorat.
- **ne pas être âgé de plus de 28 ans révolus au 31 décembre 2026** pour la deuxième année d'Ingéniorat ou de master ;
- **ne pas être âgé de plus de 29 ans révolus au 31 décembre 2026** pour la troisième année d'Ingéniorat.

## **3 Composition du dossier de candidature**

---

Tout dossier de candidature doit comporter les fichiers scannés de toutes les pièces suivantes :

### Pour le cycle master

- la fiche de candidature renseignée (à télécharger sur la plateforme intégrée de **CampusFaso** : <https://services.campusfaso.bf>) ;
- l'original de l'extrait d'acte de naissance ou la photocopie légalisée de l'extrait d'acte de naissance ;
- l'original du certificat de nationalité burkinabè ou l'original de la copie certifiée conforme du certificat de nationalité ou encore la photocopie légalisée de l'un de ces deux documents ;
- la photocopie légalisée de l'attestation de succès ou du diplôme du baccalauréat ;
- la photocopie légalisée du diplôme de la Licence pour les filières autres que la Médecine, la Pharmacie ou la Chirurgie dentaire pour les candidats inscrits en master 1 ou en master 2 ;
- les photocopies légalisées des relevés de notes des trois (03) années de la Licence ou les copies des relevés de notes des trois (03) années de la Licence téléchargées sur la plateforme CampusFaso, pour tout candidat à la bourse d'indigence de début de cycle Master (Master 1) ;
- les photocopies légalisées des relevés de notes de la première année de Master ou les copies des relevés de notes de la première année de Master téléchargées sur la plateforme CampusFaso, pour tout candidat à la bourse d'indigence en deuxième année de Master (Master 2) ;
- la photocopie de l'attestation d'inscription au titre de l'année académique en cours ;
- l'original de la carte d'invalidité scannée en couleur ou l'original du certificat d'invalidité pour tout étudiant vivant avec un handicap ;
- un acte délivré par l'autorité universitaire prouvant l'état affecté de l'étudiant par la situation sécuritaire ;
- un certificat d'indigence précisant le type et le degré d'indigence de l'étudiant pour tout étudiant affecté par une autre situation sociale.

### Pour le cycle ingénieur

- la fiche de candidature renseignée (à télécharger sur la plateforme intégrée de **CampusFaso** : <https://services.campusfaso.bf>) ;
- l'original de l'extrait d'acte de naissance ou la photocopie légalisée de l'extrait d'acte de naissance ;
- l'original du certificat de nationalité burkinabè ou l'original de la copie certifiée conforme du certificat de nationalité ou encore la photocopie légalisée de l'un de ces deux documents ;
- la photocopie légalisée de l'attestation de succès ou du diplôme du baccalauréat ;
- les photocopies légalisées des relevés de notes des deux (02) ou trois (03) années de la Licence ou les copies des relevés de notes des deux (02) ou trois (03) années de la Licence téléchargées sur la plateforme CampusFaso, pour tout candidat à la bourse d'indigence de début de cycle Ingénieur (Ingénieur 1) ;
- les photocopies légalisées des relevés de notes de la première année d'ingénieur ou les copies des relevés de notes de la première année d'ingénieur téléchargées sur la plateforme CampusFaso, pour tout candidat à la bourse d'indigence en deuxième année d'ingénieur (Ingénieur 2) ;
- les photocopies légalisées des relevés de notes de la deuxième année d'ingénieur ou les copies des relevés de notes de la deuxième année d'ingénieur téléchargées sur la

plateforme CampusFaso, pour tout candidat à la bourse d'indigence en troisième année d'ingénieur (Ingénieur 3) ;

- la photocopie de l'attestation d'inscription au titre de l'année académique en cours ;
- l'original de la carte d'invalidité scannée en couleur ou l'original du certificat d'invalidité pour tout étudiant vivant avec un handicap ;
- un acte délivré par l'autorité universitaire prouvant l'état affecté de l'étudiant par la situation sécuritaire ;
- un certificat d'indigence précisant le type et le degré d'indigence de l'étudiant pour tout étudiant affecté par une autre situation sociale.

#### 4 Procédure de dépôt du dossier

---

- Les candidats à cette catégorie de bourses doivent soumettre leur dossier de demande sur la plateforme intégrée de CampusFaso à travers le lien suivant : <https://services.campusfaso.bf>.
- Les dossiers peuvent être soumis sur la plateforme intégrée du **09 au 23 février 2026 au plus tard à 23 h 59 min. sur le site : <https://services.campusfaso.bf>**.

Pour la procédure :

- le candidat doit s'assurer d'avoir un compte INE (Identifiant National d'Etudiant) et **un mot de passe** valide ;
- ouvrir un navigateur (**Google chrome, Microsoft Edge, Firefox...**)
- saisir le lien de la plateforme intégrée : <https://services.campusfaso.bf> ;
- cliquez sur « **Création de compte étudiant** » ;
- entrez son INE et valider ;
- entrer son numéro de téléphone et valider ;
- cliquez sur « **Connexion** » ;
- entrez son INE et son mot de passe reçu par mail (de préférence faites un copier-coller) ;
- cliquez sur « **Connexion** » ;
- cliquez sur « **BOURSES D'ÉTUDES** » ;
- cliquez sur « **Candidature** » ;
- choisir la bourse à laquelle vous aimeriez postuler ;
- cliquez sur « **voir plus** » pour voir les critères et les documents à charger concernant la bourse ;
- scanner de manière lisible toutes les pièces requises et **charger les scans de toutes ces pièces** aux champs qui y sont réservés (indiqués) ;
- le candidat doit s'assurer d'avoir bien chargé les pièces scannées sur la plateforme intégrée ;
- cliquez sur « **candidater** » pour postuler à la bourse dont vous remplissez les conditions ;
- valider sa candidature.

## 5 Recommandations pour le dépôt des dossiers

---

Le candidat doit s'assurer :

- avant de commencer la procédure de dépôt en ligne, de disposer d'une bonne connexion ;
- avant de commencer la procédure de dépôt en ligne, **de scanner de manière lisible toutes les pièces requises** ; vérifier que la taille maximale de chacune des pièces scannées (fichiers) à joindre au dossier ne dépasse pas cinq (05) Mégaoctets (Mo) ;
- avant de valider sa candidature, s'assurer d'avoir bien chargé les documents qu'il faut à la place qu'il faut ;
- d'enregistrer son dossier avant la date limite de dépôt des candidatures ; **se reconnecter après le dépôt pour vérifier que son dossier est bien complet et que toutes les pièces ont été bien chargées dans les champs appropriés de l'espace de candidature** ;
- d'avoir reçu un email de confirmation, après avoir soumis avec succès sa candidature ; **la réception de l'email de confirmation ne garantit pas la conformité du dossier aux termes du communiqué mais indique que le dossier a été effectivement déposé** ;
- se reconnecter pour éditer sa candidature en cas de besoin **avant le délai fixé sur la plateforme**.

## 6 Conditions et modalités d'examen du dossier

---

- En raison du quota limité de bourses allouées, ne seront pris en compte pour la compétition que les candidats remplissant les conditions et disposant des pièces ci-dessus mentionnées au moment des travaux de la Commission Nationale des Bourses d'Etudes et de Stages (CNBES) ;
- Tout dossier **incomplet**, même valablement déposé avec réception par le candidat d'un email de confirmation **ne sera pas examiné** ;
- **Tout dossier comportant une pièce devant faire l'objet de légalisation et qui ne l'est pas, ne sera pas examiné** ;
- **Seuls les relevés de notes légalisés comportant une moyenne semestrielle ou annuelle seront pris en compte** ;
- **Les dossiers des candidats ayant des inscriptions dans les établissements d'accueil privés ne seront pas examinés** ;
- **Tout dossier de candidature d'un étudiant déjà attributaire de l'aide, du prêt FONER, de toute autre bourse ou tout autre financement en cours de validité ne sera pas examiné** ;
- **Tout salarié du public ou du privé qui candidate s'expose à des poursuites judiciaires conformément aux lois en vigueur.**

P/le Ministre et par délégation,  
le Secrétaire général



The image shows a blue ink signature and a circular official stamp. The stamp contains the text 'Le Secrétaire Général' and 'ESRI \* Université de la Côte d'Ivoire'. The signature is written over the stamp.

**Pr Samuel PARE**

*Chevalier de l'Ordre de l'Étalon  
Chevalier de l'Ordre des Palmes académiques*